



A.M.A.P. en Dracénie
LE FLAYOSQUET
USINE DE LA REDONNE
83780 FLAYOSC

Flayosc, le 29 novembre 2011

à
M. Le Maire de Flayosc
Hôtel de Ville
83780 FLAYOSC

Monsieur Le Maire,

Nous sollicitons la mise à disposition de la salle des Mariages (permettant d'accueillir beaucoup de personnes), afin d'organiser une première réunion d'information sur les dangers liés à l'exploration et à l'exploitation des gaz de schiste, le **mercredi 14 décembre 2011 à partir de 18h**

En effet, suite à l'appel du Collectif « non au gaz de schiste⁸³ », une quarantaine de maires se sont réunis le 9 novembre 2011 à Brignoles afin de s'organiser pour aller au-delà des délibérés pris dans leur commune au printemps dernier et déposer des arrêtés municipaux auprès du Préfet avant la fin de l'année.

Parallèlement à cette action des élus, le Collectif « non au gaz de schiste⁸³ » réuni à la Farlède le 16 novembre 2011 a appelé à la formation de collectifs locaux dans toutes les communes du département.

Par ces deux actions convergentes, le collectif espère enfin obtenir l'annulation définitive du permis d'exploration et d'exploitation de gaz de schiste dit « de Brignoles » et qui couvre les $\frac{3}{4}$ du département du var.

Or depuis la loi du 13 juillet 2011 la « fracturation hydraulique » est interdite en France. Malgré cela la société *SCHUEPBACH* ne s'est pas désistée, le permis est toujours « en instruction » à ce jour. D'où nos interrogations et notre incompréhension.

A Flayosc, nous sommes quelques uns à avoir répondu à l'appel du collectif⁸³ en créant un collectif local par lequel nous souhaitons informer les habitants de notre commune Sachant que vous avez voté un délibéré dans ce sens lors du Conseil Municipal du 19 avril 2011, (extrait du bulletin Municipal ci-dessous) nous espérons que vous soutiendrez l'action de ce collectif Flayosquais

Collectif « NON au gaz de schiste 83 »

Le collectif « NON au gaz de schiste 83 » a lancé le débat concernant l'exploitation du gaz de schiste. En effet, plusieurs études ont démontré l'impact écologique que l'exploitation de cette ressource naturelle implique, pollution de l'eau, consommation énergétique, et déséquilibre écologique. Par conséquent, le 19 avril, le Conseil Municipal a voté, à l'unanimité, l'arrêt définitif du projet d'exploration et de recherche d'éventuels ressources de gaz de schiste sur le département du Var comme sur l'ensemble du territoire national.

Souhaitant une réponse favorable, nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de nos salutations respectueuses

Pour La Présidente de L'AMAP-D
Riou Sylvain (animateur AMAP-D)